tinctions se retrouvent dans les langues romanes : *forēs* « porte » n'y est pas représenté, mais les adverbes *forīs, forās* le sont abondamment, soit sous leur forme simple, soit renforcés de préfixes (type *deforīs*, fr. « dehors », etc.). Les autres mots ont survécu avec des fortunes diverses : *ianua* (*ienua*) ne survit que faiblement; *ostium* (*ustium*), *ostiolum* (*us-*), *ostiārius* sont un peu plus répandus; mais le triomphateur est celui qui a pris le dernier le sens général de *porte*, et qui du reste a la forme phonétique la plus résistante, *porta*, qui, avec son dérivé récent *portārius*, couvre tout le domaine roman, depuis le roumain *portar* jusqu'au portugais *porteiro*.

A. ERNOUT.

III

A PROPOS DE L'ACCENT LATIN : DEUX TÉMOIGNAGES A RÉVISER

Quintilien écrit (*Inst. orat.*, XI, 3, 33) : « dilucida erit pronuntiatio ... si uerba tota exegerit (orator), quorum pars deuorari pars destitui solet, plerisque extremas syllabas non perferentibus, dum priorum sono indulgent ».

Cette observation a été interprétée en deux sens différents. D'abord en faveur d'un accent d'intensité qui se serait substitué dès le 1er siècle à l'accent de hauteur. Dans son récent ouvrage : *A chronology of vulgar latin* (Halle, 1929), M. H. F. Muller écrit en effet (p. 124 et 125) : « The main factor in the evolution of latin was the constantly increasing force of the stress...; this increase of the stress was already noticed by grammarians as early as the time of Domitian », et il cite à l'appui de cette assertion précisément le passage ci-dessus de Quintilien. Donc, selon lui, dans ce passage, par « extremas syllabas » il faudrait entendre les syllabes posttoniques, et par « priorum » la (?) syllabe accentuée.

Le même texte a été invoqué en faveur d'un accent d'intensité initial ou du moins en faveur d'une qualité « dominante » de l'initiale; c'est l'interprétation de M. A. Juret dans son dernier ouvrage sur la *Phonétique latine* (Publ. de la Fac. des lettres de Strasbourg, 1929, p. 46) : « En général, dans un polysyllabe, les syllabes, sauf celle qui est dominante, sont prononcées plus vite que dans les monosyllabes. En latin, la syllabe dominante à cet égard est non la tonique, comme en roman, mais l'initiale... Quintilien se plaint de l'habitude... de prononcer de

façon très négligée les dernières syllabes des mots tout en prononçant avec soin les premières. » Suit la référence au passage cité ci-dessus. Donc, pour M. Juret, il faut entendre par « extremas syllabas » toutes les syllabes qui suivent la première, celle-ci (?) étant désignée par « priorum ».

A mon avis, ces deux interprétations reposent sur une méconnaissance de la valeur des mots « extremas » et « priorum ».

Erreur d'abord sur l'emploi du pluriel. Le pluriel *extremas* n'indique pas nécessairement qu'il s'agisse de plusieurs syllabes; il s'agit de « la dernière syllabe de chaque mot ». On sait, en effet, que le latin met au pluriel le mot qui désigne une chose unique appartenant à plusieurs groupes : « omnium *capita* demissa erant » = tous avaient *la tête* inclinée.

Erreur aussi sur l'emploi du comparatif et du superlatif : d'une part, *extremas*, en vertu du sens du superlatif, ne peut que signifier « la dernière de plusieurs », c'est-à-dire parmi les syllabes la dernière de toutes celles qui constituent le mot; d'autre part, « priorum », en vertu du sens du comparatif, doit désigner les syllabes qui constituent « le premier de deux groupes », c'est-à-dire ici « le groupe des syllabes qui précèdent la dernière ».

Un passage de Cicéron (*De orat.*, III, 48, 186) confirme cette double interprétation : « (Membra)... paria esse debent posteriora superioribus et extrema primis » = pour les membres, il doit y avoir égalité d'une part entre le premier et le second (si l'on considère un groupe de deux), d'autre part entre l'initial et le final (si l'on considère un ensemble).

L'observation de Quintilien ne vise donc que la tendance à escamoter dans les mots la dernière syllabe au profit des précédentes, qui ne sont nécessairement ni la tonique toute seule ni l'initiale toute seule.

C'est de la même façon qu'on interprétera le précepte donné dans un autre passage (I, 11, 8) : « curabit (orator) ne extremae syllabae intercidant ». Il ne s'agit dans l'un et l'autre cas que de la faiblesse bien connue des finales latines; il n'y a rien là qui puisse être invoqué en faveur de l'accent, ni initial, ni intérieur.

*
* *

Un passage de Pétrone a paru également mettre en cause l'accent latin.

Au cours du dîner de Trimalchion (*Sat.* 68) un esclave, à la demande de son maître, se met à déclamer du Virgile : « seruus qui ad pedes Habinnae sedebat... proclamauit subito canora uoce :

« Interea medium Aeneas iam classe tenebat. »

Nullus sonus umquam acidior percussit aures meas; nam praeter er-

rantis barbariae aut adiectum aut deminutum clamorem miscebat atellanicos uersus, ut tunc primum me etiam Vergilius offenderit ».

Quel est le défaut de prononciation désigné par « adiectum aut deminutum clamorem » ?

D'abord, il faut dire que ce texte n'est pas exactement celui qui est attesté : H, le manuscrit de Trau, seul témoin que nous ayons pour cette partie du *Satiricon*, porte *abiectum* ; mais cette leçon, qui à côté de *aut deminutum* n'offre guère de sens intelligible, n'a pas été je crois sérieusement défendue depuis la correction de Scheffer : *adiectum*.

Qu'est-ce donc que « clamor adiectus aut deminutus » ?

Plusieurs des traducteurs ont rendu le passage sans se compromettre : Lowe traduit « the exaggerated rise and fall of his barbarous pronunciation », sans nous indiquer à quelle qualité du son s'appliquent les expressions « rise » et « fall ».

La traduction de M. P. Thomas n'est pas plus explicite : « sans compter qu'il haussait et baissait la voie à contresens d'une façon barbare ». Il s'agirait là d'une faute de récitation ; mais c'est à un défaut de prononciation que se rapporte nécessairement l'expression « errantis barbariae ».

Pour Friedländer, il semble que « clamor » désigne des éclats de voix désordonnés et de véritables clameurs sans rapport avec aucun mode défini de prononciation : « abgesehen von dem bald gesteigerten bald gedämpften Geschrei » ; mais si l'on imagine ce que peut être une clameur « gesteigert », on ne se représente pas du tout à quoi pourrait répondre une clameur « gedämpft » ; une clameur atténuée n'est plus une clameur.

Il faut de toute nécessité admettre que « clamor » désigne une qualité particulière du son, que le récitant accentue ou atténue à contresens, en appliquant au latin son mode de prononciation barbare. Cette qualité du son est-elle l'intensité, comme semble nous inviter à le croire le terme « clamor », et serait-ce des fautes d'accent que commettrait le récitant ? Faut-il admettre qu'il ajoute un accent là où il n'en faut pas (*adiectum*) et qu'il l'escamote là où il en faut (*deminutum*). Mais alors ce serait interpréter le passage comme un témoignage en faveur de l'accent d'intensité latin.

M. A. Ernout a bien vu le danger de cette interprétation, et il traduit en rapportant « clamorem » au volume du son, à la quantité : « il faisait à contre-temps des longues et des brèves ». Il y a là une façon ingénieuse de résoudre la difficulté.

Un texte de Quintilien pourrait nous mettre sur la voie d'une interprétation toute voisine, en nous invitant à substituer à l'idée de la quantité celle de la sonorité : jugeant les mots au point de vue de l'impression qu'ils font sur l'oreille, Quintilien dit : « sunt aliis alia ... iu-

cundiora, uocaliora; nam ut syllabae e litteris melius sonantibus clariores sunt, ita uerba e syllabis magis uocalia...; in universum quidem optima... creduntur quae aut maxime exclamant aut sono sunt iucundissima » (VIII, 3, 16-17); ce qui équivaut à distinguer deux qualités des sons : d'une part l'agrément, indiqué par les termes *iucundiora*, *iucundissima*, d'autre part la sonorité, que visent les mots *uocaliora*, *sonantibus*, *clariores*, *uocalia*, et enfin l'expression *maxime exclamant*, qui rappelle notre *adiectum clamorem*. Le mot « clamor » pourrait donc désigner l'intensité sonore caractéristique de certaines syllabes ou de certains mots. Or, Quintilien nous dit lui-même qu'il y a dans le mot des syllabes privilégiées et des syllabes négligées; dans les passages étudiés ci-dessus (I, 11, 8 et XI, 3, 33), il nous rappelle que l'initiale a plus de sonorité que la finale. Par ailleurs, nous savons que certaines voyelles sont de sonorité indistincte au point d'être affectées de graphies variables (ainsi dans *-imus*, *-umus*), que d'autres sont exposées à l'amuissement au point que les Latins hésitent dans la prononciation entre une forme pleine et une forme réduite (*calidus*, *caldus*), et que dans un même vers de Plaute on trouve des alternances telles que *periculo*, *periclo*. L'esclave étranger ne sent pas ces nuances; il donne de la voix sur des syllabes à demi amuïes, et il glisse sur des syllabes essentielles.

On peut même aller plus loin, et se demander si cet étranger n'applique pas tout simplement en latin un accent d'intensité qu'il aurait dans sa langue maternelle; sa prononciation serait tantôt au-dessus (*adiectum*) tantôt au-dessous (*deminutum*) de l'intensité normale du latin, et nous aurions là encore un témoignage non pas en faveur, mais tout justement à l'encontre d'un accent d'intensité latin.

J. MAROUZEAU.